CADARSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.0 PLAN DE ZONAGE

Prescrit le	Arrêté le	Approuvé le
18 janvier 2005	11 janvier 2011	15 décembre 2011

3ème modification prescrite le 27 mai 2019
3ème modification approuvée le 20 février 2020

Echelle : 1/2500

GRAND LIBOURNAIS
Pôle territorial

Date : février 2020

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal

Légende

- Zone UAa : Zone urbaine du Bourg
- Zone UAb : Zone urbaine de Pinçon
- Zone UB : Zone urbaine de type pavillonaire
- Zone 1AUa :Zone à urbaniser
- Zone 1AUb : Zone à urbaniser
- Zone 2AU : Zone à urbaniser à long terme
- Zone A : Zone agricole
- Zone Ah : Secteur d'habitat en zone agricole avec constructibilité limitée
- Zone N : Zone naturelle
- Zone Ne : Zone naturelle à vocation d'équipements
- Zone Nh1 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée
- Zone Nh2 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée
- Zone Nh3 : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Recensement des éléments remarquables du paysage au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme
- Servitude de nuisances sonores de l'A89
- Limite parcellaire
- Bâti
- Lac et piscines

N Opération	Désignation de l'opération	Bénéficiares	surfaces approximatives
1	Aménagement d'un chemin doux reliant le Bourg à Pinçon, le long de la RD120	Commune	915 m²
2	Aménagement d'un espace vert pour requalifier l'entrée du bourg	Commune	1 297 m²
3	Réalisation d'une nouvelle voie d'accès permettant de relier la future zone 2AU à la RD120	Commune	1 894 m²
4	Réalisation d'une aire de stationnement et aménagement des abords de la RD120	Commune	1 615 m²

N

0 100 200 m